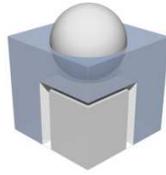


COMMUNIQUE DE PRESSE

6 juillet 2021 –
sous embargo jusqu'à 17h40
Information réglementée et privilégiée



IMMOMOURY

Acquisition de la société Les Portes de Liège SPRL Conflit d'intérêt

Conformément à l'article 8 de l'Arrêté Royal du 13 juillet 2014, le conseil d'administration de Moury Management SA, gérant statutaire unique de Immo Moury SCA, informe que deux de ses administrateurs, Monsieur Gilles-Olivier Moury et Madame Goffin, sont en situation de conflit d'intérêt dans le cadre de l'acquisition de la société Les Portes de Liège SPRL, société dont Monsieur Gilles-Olivier Moury est le bénéficiaire ultime.

La société Les Portes de Liège a construit un tout nouvel immeuble de bureaux de 1.800 m² à Liège qui est loué à Securex à partir du 1^{er} septembre 2021 pour une durée de 12 ans ferme. Le loyer annuel est de 290.000€ HTVA.

Sur base de la valorisation de l'expert immobilier Cushman et Wakefield à 5.250.000 € en valeur d'investissement, les administrateurs indépendants de Immo Moury ont déterminé le prix d'acquisition des actions avec remboursement de la dette à 5.125.622 €. Ceci donnera un rendement initial¹ du bien de 5,30% sur le prix d'acquisition (exit tax compris).

Cette acquisition prévue en août 2021 permettra à Immo Moury de rajeunir son portefeuille immobilier et de s'assurer des revenus locatifs à long terme grâce à un bail de 12 ans ferme avec un locataire de qualité.

Les administrateurs indépendants ont confirmé que cette opération est réalisée à des conditions de marché normales.

La présente acquisition s'inscrit dans la stratégie d'Immo Moury et démontre sa volonté à poursuivre sa croissance.

Cette transaction sera détaillée dans le rapport annuel 2021-2022 ainsi que présentée à l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 mars 2022.

Pour toute information complémentaire :

Sonia Laschet
Directrice financière

Email : slaschet@immomoury.com
Tél : +32 4 344 72 08

Gilles-Olivier Moury
Administrateur-délégué

Email : gomoury@immomoury.com
Tél : +32 344 72 11

¹ Sur base du loyer annuel de 290.000 € diminué du canon annuel de 10.000 € payé à la Ville.